

# Annexes

1. *Fonctions de l'animateur*
2. *Objectifs PEDT*
3. *Pass'Activité : Tarif*
4. *Restauration Vacances : Tarif*
5. *Projets et Partenariats*
6. *FTCBT ! : Carnet de Route*



# 1. Fonctions de l'animateur



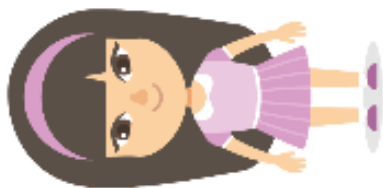
PRENDRE DES INITIATIVES  
COMMUNIQUER ÉCOUTER  
TENIR COMPTE DE L'AUTRE  
**EN ÉQUIPE**  
PARTAGER RELAYER  
ÊTRE JUSTE S'AFFIRMER  
S'INVESTIR S'ADAPTER



ANTICIPER DIALOGUER DONNER L'EXEMPLE  
**VIS À VIS DE L'ENFANT**  
SÉCURISER ANIMER VALORISER

RÉGLEMENTATION PUBLICS  
RESPONSABILITÉS LÉGISLATION  
**CONNAISSANCES**  
CONCEPTION DE PROJETS  
ANALYSE ÉVALUATION

**PÉDAGOGIE**  
ACTIVITÉS JEUX PROJETS VEILLÉES CHANTS



RESPONSABLE ATTENTIF  
DYNAMIQUE COHÉRENT  
PRÉVENANT DISPONIBLE  
**SAVOIR ÊTRE**  
ORGANISÉ TOLÉRANT  
À L'ÉCOUTE PASSIONNÉ  
JOYEUX INVENTIF

## 2. Objectifs PEDT

### 2. LES AXES ÉDUCATIFS

---

Les six axes éducatifs que souhaite porter la collectivité à travers les structures d'accueil ont pour enjeu le développement d'une approche globale du temps de l'enfant. Sans priorité technique ou calendaire, tous sont liés et doivent être développés durant l'année.

L'ensemble des objectifs éducatifs se décline dans les structures ALSH à travers les projets pédagogiques, selon les possibilités et contraintes de terrain. Les programmes d'activités respectent les normes de sécurité et d'hygiène ainsi que les ratios d'encadrement légaux.

#### A. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

- Mettre l'enfant dans une situation de volontariat quant à sa participation aux activités.  
L'enfant doit participer avec intérêt aux activités proposées. Bien sûr, selon le type d'activités, le niveau d'implication des enfants peut différer. Ces temps doivent lui donner l'occasion de s'exprimer et d'acquérir des compétences nouvelles.
- Placer l'enfant ou le jeune en situation de confiance vis-à-vis de lui-même, de ses camarades ou des adultes qui l'entourent. Créer un cadre affectif sécurisant pour chacun.
- Positionner l'enfant en situation de réussite.
- Encourager et valoriser les actions de chaque enfant ou chaque jeune (le valoriser à ses propres yeux, aux yeux de ses camarades et de ses parents).
- Axer la plupart des activités autour du jeu.
- Favoriser le bien-être, l'épanouissement, le rêve, l'imaginaire.
- Rendre l'enfant acteur de sa vie personnelle et du développement de sa personnalité.

*L'épanouissement de l'enfant est d'abord conditionné par la prise en compte de ses besoins, qu'ils soient exprimés ou qu'ils soient relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge ou à sa spécificité sociale et culturelle. Les activités en accueil de loisirs en tiennent compte.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Tous les textes en italique sur fond bleu sont des pistes de réflexion pour la mise en œuvre des axes éducatifs précités.

**B. Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs**

- Développer l'autonomie corporelle, le langage, le développement psychomoteur de chaque enfant en tenant compte de sa maturité et de ses capacités.
- Favoriser l'expérimentation, la recherche, les essais... Par ses expérimentations et les enseignements qu'il en tire, l'enfant apprend et grandit. Le tâtonnement est un moyen privilégié pour l'enfant de s'approprier le monde avec une certaine mais nécessaire insouciance : le droit à l'erreur ou le tâtonnement sont inhérents à l'expérience.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix éclairés. Il est important que l'enfant confronte ses opinions, puisse participer à des choix et être source de propositions. Il faut faire en sorte que les enfants et les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs et de leur avenir en les accompagnants dans leurs prises de position et décisions. Par exemple, on essaiera d'amener chacun à s'impliquer et à s'approprier les projets, à favoriser l'adéquation entre ses projets et ses aspirations et sur sa volonté à s'engager.
- Prendre des responsabilités et des initiatives doit être vécu comme une réussite, même si le projet n'a pas pu aboutir. Cela reste une situation porteuse d'enseignement, car le parcours est tout aussi riche d'apprentissages que l'objectif.

*Mettre en place des activités favorisant l'autonomie des enfants (activités motrices, développement des différents sens, éducation au goût...).*

*Aider l'enfant à se repérer dans son environnement matériel, social...*

*Adopter une écoute active des enfants.*

*Travailler en mode projet*

**C. Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques**

- Proposer des activités variées (sans attendre obligatoirement de résultat) :
  - expression corporelle et manuelle
  - activités scientifiques et techniques
  - ateliers lecture et écriture
  - théâtre, chants, musique
  - jeux collectifs
  - activités sportives
  - sorties culturelles et récréatives
- Faire découvrir aux enfants leur environnement urbain, artistique, culturel, patrimonial ou historique.
- Inciter à la créativité et au développement individuel par l'expression. Permettre à l'enfant de développer ses talents.
- Placer l'enfant en situation de découverte.

- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies.
- Faire découvrir aux enfants le travail collectif (en leur offrant une méthodologie particulière pour arriver à mener à bien leurs idées).
- Aider à la réussite scolaire et personnelle en offrant, entre autres, un accompagnement ou une aide méthodologique et des outils de réflexion.

*Mise en place de partenariats (avec la médiathèque municipale, le service des sports,...)  
 Mise en place de temps où chaque enfant pourra se poser et se reposer et peut-être « ne rien faire ».*

#### **D. Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société**

- Promouvoir l'esprit de citoyenneté.
- Imposer le respect entre tous. Lutter contre les gestes et comportements désagréables et contre les incivilités.
- Définir avec les enfants leurs droits et leurs devoirs, fixer des limites claires.
- Favoriser la curiosité et la tolérance.
- Apprendre aux enfants les règles de fonctionnement de la société, les sensibiliser aux sanctions légales.
- Ouvrir l'esprit de chacun à la différence.
- Encourager les liens intergénérationnels, les passerelles et la transversalité entre les tranches d'âge et promouvoir le lien social.
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement local et d'y être co-acteur (participation aux manifestations locales...).
- Favoriser les partenariats avec d'autres organismes ou associations.

*Mise en place avec les enfants de règles de vie dans les ALSH.  
 Organisation de jeux coopératifs et solidaires dans les ALSH.  
 Apprentissage de la citoyenneté dans le cadre ...  
 Mise en place d'actions de solidarité...  
 Rejet de toutes formes d'exclusions sociales, culturelles ou économiques.*

**E. Favoriser une prise de conscience environnementale (en partenariat avec le service Développement durable de la CCLTB)**

- Promouvoir la découverte de l'environnement naturel.
- Promouvoir le respect de l'environnement en incitant les jeunes à devenir écocitoyens.
- Eduquer au développement durable.
- Développer la sensibilisation et l'éducation aux modes de déplacement non polluants.

*Education des enfants au tri sélectif en installant des poubelles de tri dans les ALSH ainsi que des bacs à papier brouillon.  
Accompagnement à pied sur certaines activités associatives ou communales.*

**F. Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée**

- Agir dans le cadre d'une co-éducation, c'est permettre aux parents qui le souhaitent de participer aux réflexions et aux actions mises en place dans les différents lieux de loisirs. Pour cela il est important de communiquer avec les familles et les enseignants.
- Créer des relations constructives avec les familles basées sur la confiance mutuelle et la complémentarité.
- Se rendre disponibles et réactifs auprès des parents.
- Mettre en place et entretenir une dynamique de concertation, de réflexion et d'information avec les parents, les enseignants, les responsables associatifs.
- Etre à l'écoute des parents sur les problèmes rencontrés vis-à-vis de leurs enfants et être force de proposition en termes de solution ou d'orientation vers le service ou l'intervenant compétent.
- Mettre en place des actions qui renforcent les liens entre les parents et les équipes d'animation.
- Favoriser la mise en place d'actions de prévention.

*Programmation de réunions d'information dans les ALSH.  
Mise en place d'une communication sous forme de programme ou de feuille d'information à destination des parents.  
Organisation de réunions débats autour de thèmes liés à l'éducation.  
Solliciter les parents pour participer à certaines actions ou projets.*

Selon la programmation et le type d'activités proposées, il est prévu d'accueillir dans les structures ALSH, les enfants présentant un handicap léger.

Les parents pourront prendre contact avec la direction de chaque accueil de loisirs pour évaluer la possibilité d'intégration de l'enfant au sein de la structure. Chaque cas sera étudié avec bienveillance pour permettre, dans la mesure du possible, l'accueil de ces enfants.

Les animateurs sont informés au cas par cas et sensibilisés sur les moyens et techniques d'accompagnement liés à chaque situation.

### 3. PASS'Activité : Tarif

## Tarifs

# PASS'ACTIVITÉS

## 5 POINTS

<b>QF &lt; 480</b>	<b>:</b>	<b>9€</b>
<b>481 &lt; QF &lt; 670</b>	<b>:</b>	<b>10€</b>
<b>671 &lt; QF &lt; 900</b>	<b>:</b>	<b>11€</b>
<b>901 &lt; QF &lt; 1200</b>	<b>:</b>	<b>12€</b>
<b>1201 &lt; QF &lt; 1600</b>	<b>:</b>	<b>13€</b>
<b>QF &lt; 1601</b>	<b>:</b>	<b>14€</b>



## 10 POINTS

<b>QF &lt; 480</b>	<b>:</b>	<b>18€</b>
<b>481 &lt; QF &lt; 670</b>	<b>:</b>	<b>20€</b>
<b>671 &lt; QF &lt; 900</b>	<b>:</b>	<b>22€</b>
<b>901 &lt; QF &lt; 1200</b>	<b>:</b>	<b>24€</b>
<b>1201 &lt; QF &lt; 1600</b>	<b>:</b>	<b>26€</b>
<b>QF &lt; 1601</b>	<b>:</b>	<b>28€</b>



#### 4. Restauration Vacances : Tarif



<b>RESTAURATION</b>	
QF < 480	: 3.20 €
481 < QF < 670	: 3.50 €
671 < QF < 900	: 4.00 €
901 < QF < 1200	: 4.50 €
1201 < QF < 1600	: 5.00 €
QF > 1600	: 5.50 €



## 5. Projets et Partenariats

### ACCUEIL JEUNES

Mercredis,  
Vacances,  
Camps,  
Soirée à thèmes & Familles,  
Échanges Structures,  
UFOSTREET.



### BAL'ADOS



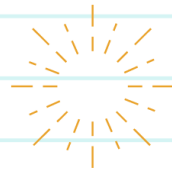
### CLAS

Contrat Local  
d'Accompagnement à la  
Scolarité  
Aide aux devoirs,  
Ateliers Educatifs.

### PROMENEUR DU NET

### DÉPLOIEMENT

sur le Territoire



### ACCOMPAGNEMENTS

Familles / Jeunes,  
Projets,  
Junior Association.

### PRÉVENTION / SENSIBILISATION

# PROJETS & PARTENARIATS



### COLLÈGES

Tonnerre & Ancy-le-Franc  
Permanences,  
Accompagnements de Projets,  
Ateliers,  
Débats.



### PARTENARIATS

ALSH du Territoire,  
Associations du Territoire,  
Collèges du Territoire,  
SEGPA Tonnerre,  
Lycée de Tonnerre,  
Communes du Territoire,  
Services CCLTB,  
UTS,

### FTCBT !

Fais Ton Choix, Bouge-Toi !

Mercredis,  
Vacances,  
Spécial été.

Unité Territoriale de la Solidarité

SIE,

Services d'Intervention Educatif

Gendarmerie,  
EPMS,

### ESPACE DÉTENTE

### COURT-MÉTRAGE

à thèmes

Établissement Public Médico-Social

UFOLEP,

Ligue de l'Enseignement,  
SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée de Soins à Domicile

### PASS'SPECTACLE



Le Tonnerrois  
en bourgogne  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## 6. Dépliant FTCBT !



**En Bref :**  
POUR QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

OÙ ?



**Fais ton choix,  
Bouge-toi !**

Carnet de route

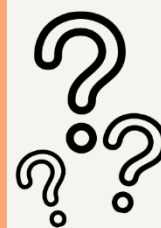
FTCBT ! est un accompagnement afin d'aider le jeune a comprendre toutes les étapes dans la démarche de projet.

**Nom du Projet :**

**Noms & Prénoms des jeunes  
organisateur :**

**Les Objectifs :**

POURQUOI CE PROJET ?



**Dates des Réunions  
de Préparation :**

**Tenir compte du budget !**

ON PENSE AU COÛT DE  
L'ACTIVITÉ, AU COÛT DU  
TRANSPORT, ...

**Inventaire des Tâches**

QUE DOIT-ON FAIRE ?

**Formulation du Projet :**

CE QUE L'ON VEUT FAIRE !

**Répartition des  
Responsabilités**

QUI FAIT QUOI ?

